

DOCUMENTAIRE Plaidoyer pour la résilience par l'art, «Article 43» ouvre les portes du pénitencier d'Orbe le temps d'un atelier de cinéma. Captivant.

Evasions surveillées

MATHIEU LOEWER

Projections d'Article 43 et des courts métrages réalisés par les détenus avec débat:

- di 2 nov. à 10h30 au Cinéma B10, Carouge (GE)
 - di 9 nov. à 18h au Cinéma Royal, Sainte-Croix
 - sa 6 déc. à 14h au Cinoche, Moutier
- Autres dates, voir sous www.article43.ch

Rens.
www.prelude.ch
www.rebond-art.ch

Le 12 janvier dernier, *Le Courrier* consacrait un reportage au projet de Denise Gilliland. Retrouvez l'article «Le cinéma s'invite derrière les barreaux des prisons» sur notre site www.lecourrier.ch

Entre les murs. Pas ceux de la salle de classe qui a valu la Palme d'or à Laurent Cantet, ni ceux du centre pour réfugiés de Vallorbe filmé par Fernand Melgar dans *La Forteresse*. Non, c'est aux Etablissements pénitenciers de la Plaine de l'Orbe que la Lausannoise Denise Gilliland a tourné *Article 43*, alors qu'elle y animait un atelier de cinéma. Neuf détenus condamnés à de lourdes peines, encadrés par une petite équipe de professionnels, se sont retrouvés deux soirs par semaine durant dix mois pour écrire, réaliser et monter cinq courts métrages.

La cinéaste est à l'origine de ce projet inédit mis sur pied avec *Prelude*, pôle de coordination d'actions culturelles en prison. Auteure de documentaires à couleur sociale, dont un film dédié aux premiers pas sur les planches de sans-abri parisiens (*Les bas-fonds*), elle a découvert les vertus de la création comme «outil de valorisation de soi et de reconstruction». Une révélation qui l'a amenée à fonder l'association *Rebond'art*.

DES HOMMES EN CAGE

La sincérité de la démarche ne fait dès lors aucun doute. D'autant que la filmographie de Denise Gilliland débute avec *Mon père cet ange maudit*, qui s'attache déjà à un braqueur devenu peintre. A voir les apprentis cinéastes nouer des liens autour d'un but commun, exorciser leurs démons par l'expression artistique et retrouver ainsi leur dignité, on est vite acquis à la cause.

En témoignant de cette expérience singulière, *Article 43* laisse surtout entre-



voir un univers où les caméras sont rarement les bienvenues. Hautement ciné et télévisé lorsqu'il s'agit de fiction (la série *Prison Break* l'a encore prouvé récemment), le monde carcéral est en revanche un non-lieu documentaire. Ce décor familier, habité par tant de fantasmes, est ici rendu à sa réalité. Celle-ci s'avère évidemment insoutenable, en particulier pour les criminels soumis à l'article 43.

Remise au goût du jour en 2007 après le plébiscite de l'initiative pour l'interne-

ment à vie des délinquants sexuels ou violents jugés dangereux et non amendables, cette disposition du code pénal permet de les garder en prison au-delà du verdict judiciaire – faute d'institutions médicales pourtant prévues par la loi depuis 1965! Une peine «à durée indéterminée», potentiellement à perpétuité, qui mine à la longue tout espoir de réinsertion, sans parler des dommages psychologiques qui découlent fatalement de la réclusion. «On devient de toute façon un cas psychiatrique», déplore Bernhard,

tandis que Patrick estime qu'après neuf ans, «ça commence à être contre-productif...».

Abordant une question de société très sensible, Denise Gilliland affiche une foi en l'Homme qui renvoie chacun à son intime conviction. Un parti pris la préserve néanmoins de tout angélisme: n'ayant pas voulu savoir quels crimes les détenus avaient commis pour construire avec eux une relation sans préjugés, elle cédera finalement à une curiosité bien naturelle que leurs films auront réveillée. Face caméra, certains avouent avoir tué. Quand on a été touché par leur humanité, de telles confessions ont de quoi dégriser.

DES FILMS EN CAVALE

Un regret persiste malgré tout: que ce documentaire reste d'abord un *making of*. On aurait voulu entendre plus souvent les détenus parler de la prison, de leur histoire et de leur film, voir davantage que ces images saisies au vol. Mais il ne pouvait pas en être autrement: le temps était compté, les conditions de tournage contraignantes, et le projet collectif devait primer celui de la cinéaste.

Il faudra donc voir les courts métrages nés de cet atelier, lors des séances spéciales organisées ici et là, ou dès janvier en DVD. Car si l'oppressant *Gros cauchemars* de Pedro Toledo est projeté en guise d'épilogue, on n'aperçoit des quatre autres films que quelques extraits. La diversité des genres abordés (de l'essai poétique à l'enquête historique) et le simple énoncé de leur titre intriguent déjà: *Pourquoi Bernhard, pourquoi?* de Bernhard Baeriswyl, *La vie d'une patate* d'Hervé Barbezat, *A l'époque* de Jean Anken et *La liberté c'est...* d'Olivier.

Photo.

Tournage du court métrage «Gros Cauchemar», de Pedro Toledo. DR